

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **59 (1923)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : HENRI NÆF, ALBERT CHESSEX et PIERRE BOVET : *Comment commémorer Davel dans nos écoles.* — PARTIE PRATIQUE : LOUIS MEYLAN : *Matériaux pour une série d'entretiens sur Davel.* (Suite et fin.) — JULES LAURENT : *Pour le deuxième centenaire de Davel : calligraphie, calcul, composition française, lecture, dictée, récitation, dessin, course scolaire.* — DIVERS : *Jaurès éducateur.* — *Un livre sur l'école de l'Odenwald.* — *Concours de la Semaine suisse.* — *Exposition.*

COMMENT COMMÉMORER DAVEL DANS NOS ÉCOLES

Rapport du jury chargé d'examiner les travaux présentés au concours de l'*Educateur*.

Le Bureau de la Société Pédagogique Romande a constitué le jury chargé d'examiner les travaux présentés au concours ouvert dans l'*Educateur* en appelant à en faire partie MM. Henri Naef, Dr ès lettres, à Mont-sur-Rolle, Albert Chessex, à Lausanne, et Pierre Bovet à Genève. Le jury s'est réuni à Genève le 3 mars ; il a arrêté à l'unanimité les conclusions du présent rapport.

La question posée aux concurrents était la suivante : « Comment un maître doit-il s'y prendre pour que la commémoration de Davel soit aussi profitable que possible, à tous les points de vue, aux enfants de sa classe ? » Elle était accompagnée dans l'*Educateur* du 14 octobre 1922, d'un commentaire que nous ne croyons pas nécessaire de rappeler ici, quoique les termes en aient été un peu trop négligés par les concurrents.

Trois travaux ont été présentés au concours : Le N° 1 portant pour devise « Aucun révolutionnaire n'a égalé Davel pour la pureté des intentions et des actes (Henne am Rhyn) » a en vue les élèves des classes primaires supérieures et des écoles secondaires des cantons de la Suisse romande, le canton de Vaud excepté. » (5 p. dactylographiées.)

Le N° 2 (Devise : « Aide-toi, le ciel t'aidera ») est daté de Neuchâtel. (7 p. calligraphiées.)

Le N° 3 (Devise : « Fais ce que dois »). 24 p. manuscrites.

Le jury les a passés successivement en revue. Nous nous appliquerons à en dégager tout de suite les idées et les renseignements qui nous ont paru précieux pour les maîtres.

N° 1. — L'auteur propose de faire du 24 avril, pour toute la Suisse romande, une Journée de Davel, comme on a eu en 1915 une Journée de Morgarten, et en 1917 une Journée de Nicolas de Flue. S'adresser pour cela aux Départements de l'Instruction publique, puis aux Commissions scolaires. Le jour venu, réunion générale dans la grande salle de l'école décorée pour la circonstance. L'auteur propose un programme détaillé de la cérémonie : Cantate de Davel avec accompagnement d'un orchestre scolaire ; conférence d'un professeur, chant du Cantique suisse par l'assemblée. Le manuscrit contient quelques références bibliographiques ; il renvoie en particulier à Johannes Dierauer, *Histoire de la Confédération suisse* (trad. Aug. Reymond) et à la Revue historique vaudoise, et reproduit deux passages de Cornut et de Maillefer.

L'après-midi, pas de classes. Le soir répétition de la séance du matin dans un temple ou une grande salle ; cantate et conférence, mais cette fois projections lumineuses en plus, chœurs et morceaux d'orgue.

« Voilà, croyons-nous, conclut l'auteur, le programme le mieux approprié aux écoles de la Suisse romande, car les autres moyens énumérés dans le texte de l'*Educateur*, comme dessins, travaux manuels, compositions littéraires, représentations dramatiques, ou bien excursions, visites de musées, collections d'images, etc. seraient les uns parfaitement inutiles et les seconds impossibles dans les classes autres que celles du canton de Vaud. »

Sans en vouloir à l'auteur pour cette façon un peu cavalière de traiter le commentaire du sujet proposé, le jury a bien dû constater qu'il ne s'était pas mis en frais d'imagination. Les écoliers ont dans cette journée de fête un rôle presque exclusivement réceptif ; ils préparent l'exécution de la cantate, c'est tout. A part ça, ils se bornent à écouter, et l'auteur leur inflige même deux fois la même conférence. Pour celle-ci les indications bibliographiques sont tout à fait insuffisantes, non pas en quantité (l'auteur connaît bien des travaux) mais en précision. (Le commentaire, dont l'auteur fait fi, avait insisté là-dessus.) On ne nous indique pas en quoi Davel est un héros. Les deux courtes citations sont d'un caractère exclusivement littéraire. En un point seulement, ce travail répond aux intentions du concours : il contient des propositions précises quant aux images qui pourraient être projetées sur la toile. Nous les reproduisons :

1. Le monument de Davel à Lausanne. *Patrie Suisse* 1898, p. 283.
2. La ferme de Chaufferossaz. *Patrie Suisse* 1898, p. 284.

3. Le portrait de Davel. (Il serait opportun cependant d'avertir le spectateur que nous n'en possédons aucun d'authentique, et que la figure traditionnelle de Davel a été inventée « de chic ».)
4. La marche de Davel sur Lausanne.
5. L'arrestation de Davel, d'après les albums Francke et Jauslin. (Où les trouve-t-on ?)
6. La décapitation, d'après le tableau de Gleyre ou d'autres dessins.
5. Plaque commémorative de la cathédrale de Lausanne.
8. Le bloc de Vidy. *Patrie Suisse* 1899, p. 112, ou *Patrie Vaudoise* de Vautier, p. 285.
9. L'obélisque de Cully.

N° 2. — L'auteur écarte l'idée de faire concentrer sur le sujet central de Davel plusieurs enseignements divers : histoire, composition, orthographe, dessin, chant, mathématiques : « Avec ce système les leçons deviendraient fastidieuses autant pour l'instituteur que pour les élèves ». Il cherche un moyen plus profitable et plus en rapport avec les principes de l'Ecole active et préconise l'idée de faire composer par les élèves un petit drame ayant pour titre « Le Major Davel ».

Ce ne serait pas au-dessus de la portée d'enfants de 12 à 14 ans. On y intéressera tous les élèves, en consacrant une semaine entière à la préparation et à la composition de la pièce. Sans doute les difficultés seront grandes pour certaines écoles, notamment à la campagne, où l'instituteur devra se charger de fournir les sources nécessaires. Les recherches, pour cette documentation active seront faites individuellement ou collectivement par les élèves eux-mêmes. Lectures attentives, expliquées et commentées, visites de musées, consultation d'images et de gravures du temps. Pour que les élèves aient une idée de la forme et du style d'une pièce de ce genre, le maître pourra auparavant leur faire lire une saynète à leur portée. Ils comprendront mieux l'emploi du discours direct et les divisions qui s'imposent pour le classement des faits en actes et en scènes. On pourra même lire une ou deux scènes du *Major Davel* de Virgile Rossel. « La documentation terminée, le système de concentration dont nous avons parlé plus haut pourra être appliqué dans la préparation des décors et des costumes. Ceux-ci seront confectionnés avec plus ou moins d'art selon les aptitudes des élèves. On s'efforcera de leur faire respecter autant que possible la couleur locale, le pittoresque indispensable à toute pièce historique, si modeste soit-elle. La préparation fera l'objet des leçons de géométrie, de travaux manuels et de dessin. Les costumes pourront être confectionnés pendant les leçons de travaux à l'aiguille et à peu de frais, si chaque élève apporte de vieux habits qui seront

transformés et cousus à grands points. La scène sera élevée par les élèves selon les plans qu'ils en auront tracés. Les décors seront également dessinés entièrement par les élèves qui mettront en pratique, comme pour les costumes, les observations faites au cours des visites de musées. La pièce sera jouée devant les élèves des autres classes, les parents étant invités, pour peu que les dimensions de la salle le permettent. »

Le travail s'achève sur le plan d'un drame en quatre actes. Nous ne le reproduisons pas, puisque, d'après le dire même de l'auteur la valeur essentielle de son projet consiste à faire établir ce plan par les enfants eux-mêmes.

Le jury n'a rien trouvé à redire (ou fort peu de choses) à ce qui se trouve dans ce travail qui est entré beaucoup mieux que le précédent dans les intentions du concours, mais il déplore très vivement ce qui y manque. L'auteur a bien vu les difficultés que beaucoup de maîtres rencontreraient à faire passer dans la pratique son intéressante suggestion, mais il n'a rien fait (à part le renvoi au drame de Rossel) pour les aider à surmonter ces obstacles. Il nous parle de lectures à faire, — mais lesquelles ? — de visites de musées, — mais qu'y trouvera-t-on d'utile ? — de gravures du temps, — mais où les chercher ? C'est ce que le commentaire du concours demandait que l'on dit, et les moindres indications auraient été certainement très bienvenues. En d'autres termes, le jury se trouve ici devant un projet excellent, mais il regrette que l'on n'ait pas fourni les moyens de le réaliser.

N^o 3. — Il s'agit d'un projet pour une classe à deux degrés (supérieur et moyen) ou pour le degré supérieur seulement. L'auteur préconise l'organisation d'une fête scolaire et une concentration de l'enseignement pendant quelques leçons sur la belle figure de Davel.

« Il faut que des faits précis enrichissent la mémoire et jalonnent en les soulignant quelques enseignements importants. Seuls des exercices d'application peuvent donner cette précision et cet indispensable complément. Un discours — si parfait soit-il — de l'instituteur ou d'un directeur laisserait l'enfant presque indifférent ou l'instruirait peu. D'autre part la valeur éducative de la commémoration projetée nous paraissant dépendre pour une bonne part de l'activité qui sera demandée à l'écolier, notre modeste essai tend à faire agir le plus grand nombre de participants. »

Le travail se divise en trois parties : Avant la cérémonie. Le 24 avril. Après la fête.

Avant la cérémonie, le maître choisira trois groupes d'élèves : « deux ou trois qui aiment à réciter des vers ou de la prose et qui sont capables de le faire bien ; huit à douze bons chanteurs ; deux autres élèves aptes à faire une narration intelligente. Renseigner séparément chacun de ces trois groupes, demander à tous leur collaboration et le secret le plus absolu (du moins sur le détail de leur préparation) afin de ménager une surprise à leurs camarades ». Suivent quelques suggestions précises sur les morceaux de poésie et de prose. Le Chœur d'enfants de la Cantate éditée par les Eglises du canton de Vaud pourra être appris par le groupe des chanteurs ou, si l'on préfère, par la classe entière. (Dans l'opinion du jury, cette dernière façon de faire est de beaucoup préférable ; le plaisir de l'action étant pour les enfants bien plus intense que celui de la surprise, qui risque de s'accompagner de sentiments de jalousie. Peut-être trouvera-t-on moyen de combiner les deux idées en faisant préparer à la classe entière une surprise pour les parents.)

« Le récit de la vie de Davel peut être fait par deux élèves avancés, le premier résumant les événements qui ont précédé 1723, l'autre ceux qui ont suivi. La veille du jour anniversaire, annoncer la fête (sans aucun détail), inviter tous les écoliers à arborer le lendemain les couleurs cantonales et les prier de décorer la salle le jour même. Les diriger un peu dans ce travail ; leur proposer de mettre en évidence le tableau de Davel qu'on trouve dans toutes les classes vaudoises, croyons-nous, et de l'encadrer sobrement de verdure. La veille encore retenir les deux meilleurs dessinateurs pour les inviter à calligraphier au tableau noir une ou plusieurs sentences en l'honneur de Davel et à orner leur travail de dessins. »

Dans une deuxième partie, très brève, l'auteur esquisse la façon dont la fête se déroulera.

L'instituteur commentera le récit de la vie de Davel fait par les élèves en insistant sur la beauté de ce caractère et sur la triste mentalité du peuple vaudois d'alors. « Nous croyons en outre à la nécessité de mettre les enfants en présence des devoirs du temps présent et de ceux qui incombent à tout bon citoyen, de leur faire trouver dans un entretien familial quelle est la meilleure manière d'honorer Davel et... de l'imiter. Les écoliers s'attendront à être libres l'après-midi, mais ceci ne dépend plus du corps enseignant. Ajoutons simplement qu'à notre avis la classe peut contribuer à la réussite de la fête des adultes ; dans les villages, la collaboration de l'école est indispensable ».

La troisième partie contient l'indication d'exercices d'application se rattachant à l'enseignement de l'écriture, du dessin, du calcul, et du français : orthographe, lecture, dictée, poésie. (Voir la *Partie pratique* du présent numéro). L'auteur considère que « les précisions géographiques doivent être données durant la leçon d'histoire, le jour de la commémoration et qu'il serait inopportun d'y revenir. »

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte par notre analyse, ce travail représente un effort intéressant et méritoire qui sera sûrement utile à plus d'un maître. Sans doute on peut discuter des exercices d'application proposés : le souci de l'exactitude historique n'inspire peut-être pas suffisamment le choix des lectures et fait défaut ailleurs encore ici ou là. Mais ce sont des vétilles. Ce qui nous a paru une lacune plus grave, c'est que l'auteur, qui pourtant, comme il le dit, « compte tout naturellement » tirer parti de la commémoration de Davel pour son enseignement de l'histoire, ne nous dit pas du tout comment il pense s'y prendre dans cette partie, essentielle cependant, de son effort. Il y a là pourtant une excellente occasion de faire comprendre aux écoliers la situation des campagnes et des pays sujets dans l'ancienne Confédération : on peut à partir de là illustrer rétrospectivement la guerre des Paysans, puis tous les mouvements démocratiques du XVIII^e siècle. C'est par là sans doute que l'histoire de Davel peut et doit intéresser tous les Suisses, ceux du Jura, comme ceux de Zurich ou du Tessin. Une esquisse de ce que pourraient être les leçons sur la Suisse au XVIII^e siècle qui partiraient de Davel, reste à faire. La brochure de M. Théodore Aubert : *Républiques suisses — Le major Davel* (Genève, Sonor) rendrait des services sur ce point spécial. L'absence de toute indication pratique sur la manière de discuter avec les enfants les grands problèmes de morale et de civisme que pose l'entreprise de Davel et la façon dont elle fut accueillie par ses contemporains, nous paraît également très regrettable.

Pour ces raisons, le jury unanime a décidé de ne pas allouer de premier prix. Le manuscrit N^o 3 lui a paru digne d'un second prix de 50 francs, les N^{os} 1 et 2 recevant chacun un troisième prix de 25 francs.

Les enveloppes ouvertes à la suite de cette décision ont fait connaître comme auteurs du N^o 3 M. Jules *Laurent*, instituteur à Lausanne ; du N^o 1 M. Henri *Elzingre*, professeur à Neuchâtel ; du N^o 2 les élèves de 3^e année de l'École normale cantonale de Neuchâtel.

Le jury espère que le Comité central de la S. P. R., malgré le petit nombre des travaux présentés à ce concours, considérera cet essai comme un encouragement à reprendre, sans trop tarder l'idée d'un concours sur la façon d'appliquer dans un cas concret les principes de l'École active.

Henri NÆF, Albert CHESSEX, Pierre BOVET.

PARTIE PRATIQUE

MATÉRIAUX POUR UNE SÉRIE D'ENTRETIENS SUR DAVEL ¹

(Suite et fin).

5. **La téméraire entreprise** ². Ce plan, longuement mûri, il l'exécutera avec une fermeté et une décision auxquelles on n'a pas assez rendu justice (le rêve dans lequel l'action se prépare ; rêverie ardente et active). Pour qualifier ce plan d'insensé, il faut ne l'avoir pas compris. Qu'a-t-il voulu ? Non pas *donner* la liberté à son peuple ; seule la liberté qu'on a *conquise* mérite le nom de liberté. Donc se lever, pour lui montrer qu'il peut avoir un chef ; lever des soldats pour le persuader qu'il peut avoir des troupes ; parler et agir en homme libre pour éveiller dans sa conscience le désir de la liberté. Tout ce qui paraît bizarre dans son entreprise s'explique de ce point de vue (il n'occupe pas le Château sans défense ; négligence des précautions militaires les plus élémentaires, etc.).

a) *Devant le Deux Cents*. Noter sa joie : il voit déjà son peuple libre ; un grand imaginaire, un poète (l'imagination, principe des actions les plus grandes et les plus généreuses). Cf. les paroles qu'il prononce, avant de lire son manifeste : « Heureuse et excellente journée, en laquelle nous voyons un solide fondement posé de notre entière et assurée délivrance de la domination de Berne, sans l'effet de l'usage du fer et du feu !... Hélas ! qu'est d'abord devenue cette puissance souveraine et redoutable de LL. EE. ? Je la cherche et ne la trouve plus.... Moment des plus agréables de ma vie ! »

Il faut lire, en les commentant, les alinéas les plus significatifs du Manifeste (ces griefs si justement formulés que l'avoyer bernois de Steiger, avec une bonne foi qui l'honore, n'en peut que reconnaître le bien-fondé).

Relever le souci du droit chez « ce rebelle ». « LL. EE., ayant, les premières, violé les serments qu'elles sont obligées de prêter envers leurs sujets, avant celui des sujets,... restent coupables de la violation des serments des souverains, violation qui décharge les sujets de celui qu'ils ont prêté. »

Noter encore la mâle fierté (et la vérité) de ces considérations : « Vous n'oseriez employer vos sujets allemands contre nous. Ils se joindraient à nous.... Vous ne pouvez espérer aucun secours des cantons voisins.... » Que Davel se soit trompé sur ce point, ou qu'il ait eu raison, l'essentiel, c'est qu'il attend le succès du bon droit de la cause et non de la force des armes.

b) *La trahison*. Nous avons à dresser, dans toute sa pureté et sa noblesse, la stature d'un héros, non à stigmatiser ceux qui l'ont trahi. Il serait fâcheux

¹ Voir *Educateur* du 10 mars.

² Titre d'une relation contemporaine.

cependant d'esquiver la question ; il faut la poser devant la conscience des plus âgés de nos élèves, devant la nôtre aussi.

Faire un effort de compréhension ; se mettre dans leur situation. Ces gens étaient trop loin (trop au-dessous) de la pensée de Davel pour pouvoir le comprendre. Deux siècles de servilité les avaient mal préparés à partager le rêve de cet homme libre (le premier). Davel, du reste, trop plein de son sujet, ne s'est pas expliqué avec toute la netteté désirable.

On aboutira peut-être à ceci : Davel voulait entraîner ses compatriotes dans une aventure ; ils n'en voient que les périls, non la beauté. C'était leur droit. Mais à la pusillanimité, ils ajoutent la duplicité, la trahison positive : ils ont peur de Davel ; ils croient ses soldats armés ; ils ne comprennent pas que Davel vient leur *proposer*, non leur *imposer*, la liberté. Ils feignent de partager ses idées (la sublime naïveté de Davel le rend facile, et d'autant plus vil). Et ici, il faut, courageusement, poser la question : à leur place, aurions-nous agi autrement ? Non pour les absoudre, mais pour nous humilier avec eux (Davel, à la fois notre plus beau titre de gloire, et notre plus douloureux sujet d'humiliation).

On peut ainsi passer brièvement sur l'hospitalité hypocrite qu'on lui offre au *Lion d'Or*, et sur la poignée de main de Judas que lui donne de Crousaz avant d'aller le dénoncer à Berne.

c) *L'arrestation*. Pendant que Davel dort, plein de confiance, — s'il rêve, c'est d'un peuple libre et digne, — des troupes fidèles occupent les rues. Au petit jour, il monte à cheval pour se mettre à la tête des troupes qui occuperont le pont de Guminen.

« Monsieur, vous êtes mon prisonnier. » Ceci est l'instant sublime et poignant. Nous sommes au cœur de la tragédie. Quel écroulement ! Non, quelle ascension ! « Je vois bien que je serai la victime (ou la dupe) de cette affaire ; n'importe, il en reviendra quelque avantage à ma patrie. » Par une intuition instantanée et éblouissante, dans laquelle éclate la splendeur de son âme ardente assoiffée de dévouement total, il comprend le sens de cette parole du Christ : Si le grain de blé ne meurt dans le sol, il ne saurait fructifier. Il n'accuse pas ses voix de l'avoir trompé : il n'avait pas entièrement compris, jusqu'à ce moment, ce que Dieu voulait qu'il fit : il le voit maintenant : le grain de blé mourra dans le sol pour que mûrisse sous le ciel la moisson de la liberté !

Il faut insister sur cette vérité, quelque élevée qu'elle puisse paraître au-dessus de la compréhension des enfants. Voir, dans les *Origines*, de Warnery, le très beau développement de ce thème : « Homme qui veut changer le monde, — Rien de durable ne se fonde — que cimenté par nos douleurs. » (Poésies, p. 193.)

d) *Le prisonnier*. Bien vite ses gardiens (quatre hommes, l'épée nue, dans sa cellule ; quatre autres devant la porte) s'aperçoivent que Davel n'est pas un prisonnier ordinaire. Cf. Manuscrit No. 6 : « Il demeurait toujours le même, mangeant de bon appétit, mais sobrement, ayant le sommeil doux et tranquille, les manières aisées... faisant les honneurs de sa prison comme il aurait fait chez lui... » Voir aussi une intéressante lettre écrite de Lausanne, par le Bour-

guemestre, au nom de tout le Conseil (peu après l'exécution) ; particulièrement ceci : « Il n'avait pas pensé à lui-même, mais seulement à l'intérêt de ses chers et bien-aimés compatriotes, pour lesquels, par cela même, il était ravi et dans les dispositions de mourir.... Les chaînes étaient, disait-il encore, les plus beaux ornements qu'il eût jamais portés, et ses souffrances, les plus beaux fleurons de sa mort.... »

On pourrait encore placer ici ce trait, qui fournirait matière à de bien intéressants développements sur l'honnêteté à l'égard du fisc : « Il a montré avec beaucoup de bonne foi l'état de ses affaires domestiques. Son bien étant désormais acquis à LL. EE., il n'a pas voulu faire tort au souverain de la moindre chose pour en favoriser Mesdemoiselles ses nièces, qu'il avait toujours regardées comme ses héritières. » (Manuscrit No 6.)

e) *Les interrogatoires.* Il ne se défend pas ; il s'explique. Il a fait le sacrifice de sa vie, mais il veut, jusqu'au bout, rendre témoignage à la vérité. Il dit fréquemment : « L'œuvre à laquelle je travaille ».

Plus d'une fois, ses réponses, directes et dignes, rappellent celles de Jeanne d'Arc à ses examinateurs. Il vaudrait la peine d'établir quelques-uns de ces parallèles. (*Jeanne d'Arc*, de Michelet.) Je n'en donnerai qu'un.

Le premier souci de LL. EE. : lui faire déclarer ses complices. Davel n'en a pas. Il n'a compromis, il n'a exposé que lui. Ces sages ne peuvent pas le croire : on le menace de lui appliquer la torture le lendemain. « On le peut dès aujourd'hui. Quand on me ferait plat comme du papier, je n'en dirais pas davantage. » On lui met les poucettes. Ensuite, c'est l'estrapade, d'abord simple, puis aggravée d'une pierre de vingt-cinq livres. « Ceci est douloureux, assurément, mais je suis persuadé que vous souffrez autant que moi. » C'est vrai, à la lettre. Davel est plus heureux que ses juges. Il faut ici faire sentir la profonde vérité, sous l'apparente insanité de cette déclaration. Evoquer, pour l'illustrer, les héros du stoïcisme (Epictète) et les martyrs chrétiens.

On s'applique à ramener cette incompréhensible entreprise aux proportions d'une rébellion ordinaire. L'homme rabaisse tout ce qui le dépasse ; rien n'est un signe plus assuré de bassesse que de prêter à autrui des intentions mesquines. C'est l'ambition déçue, c'est la gêne matérielle, insinue-t-on, qui ont jeté Davel dans cette aventure. « Manque-t-il de gens ambitieux et intéressés dans ce pays ? Cependant, en connaissez-vous un qui, pour contenter sa vaine gloire et son avarice, voulût faire ce que j'ai fait ? J'avais lieu d'être content de mon sort ; j'étais considéré et aimé de mes supérieurs, de mes inférieurs et de mes égaux.... J'avais du bien en suffisance pour un homme qui passe sa vie dans le célibat. Que pouvais-je me promettre en quittant les douceurs de cette situation ? Les chaînes que je porte.... » (Quelle force de conviction dans ces simples et directes déclarations ! l'irrésistible ascendant de la parfaite sincérité.)

Même simplicité, même dignité dans ses réponses, quand on s'applique à le faire douter de sa vocation ! (Peu généreux ! à ce condamné, qui attend la mort, on essaie de ravir tout ce qui lui reste : la conviction d'être dans la main de Dieu l'instrument d'une œuvre grande et utile.) Mais, avec une ingé-

nuité émouvante : « Croyez-vous que Dieu doive et veuille laisser les choses éternellement dans un état si déplorable ?... Si j'avais résisté à ma vocation, j'aurais été bourrelé tout le temps de ma vie, au lieu de la tranquillité dont je jouis présentement.... Si Dieu m'a effectivement appelé à cet ouvrage auquel je travaille, quel plus grand bonheur pour moi que de lui demeurer fidèle jusqu'à la fin ? Si au contraire, je me suis trompé (ce que je ne crois pas), Dieu qui connaît l'intention et la droiture de mon cœur ne m'imputera pas à crime ce que j'aurai fait dans la vue de le glorifier et de procurer de grands avantages aux autres hommes.... » Cf. la réponse, également ingénue, de Jeanne d'Arc à cette question captieuse, si elle se croyait en état de grâce : « Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y conserver. »

f) *Le martyr*. Il semble qu'il prenne part à une fête, dont il serait le héros, « Vous voyez ici le triomphe du chrétien ! » (en partant pour Vidy). Au pied de l'échafaud, après l'avoir, une dernière fois adjuré de déclarer ses complices, le lieutenant baillival, de Loys-Bochat (qui avait requis contre lui la pendaison, l'égorgeement et l'écartèlement), ému de son calme et de sa dignité, lui exprime son regret de le voir dans une si triste situation. « Mon sort est très heureux, et je jouis intérieurement d'une grande satisfaction. »

Berne le laisse parler, confiante dans sa promesse de ne pas « se répandre en diatribes à l'adresse de son souverain ». Quelle confiance en un « rebelle ! » Il ne se sent d'ailleurs pas gêné pour tenir sa promesse : il a vu que le principal obstacle à la libération de son peuple, ce n'est pas la politique de LL. EE., mais la veulerie de son peuple, son manque de caractère, l'oubli de Dieu et de ce qui fait la dignité de l'existence. Il le lui dit avec son franc-parler accoutumé. Noter les paroles de joie : « C'est ici la plus excellente et la plus glorieuse journée de ma vie » ; les paroles de pardon : « Je déclare à la face du ciel et de la terre que je ne veux de mal à personne, que je n'ai absolument aucune animosité contre messieurs de Lausanne... Ils ont suivi leurs lumières comme j'ai suivi la vocation à laquelle j'étais appelé de Dieu. » (Qui suit sa conscience, respecte par cela même toute conviction sincère chez autrui.) Paroles d'espérance, mieux d'assurance : « Je ne doute pas que ma mort ne produise d'excellents effets.... » Cf. Nietzsche: Zarathoustra (trad. franç., p. 295). Vous devez aimer le pays de vos *enfants*.

6. **Le premier disciple**. Un de ceux qui avaient approché Davel de tout près (dans sa prison), a le courage de rendre publiquement justice (sur le même échafaud d'où Davel vient de parler pour la dernière fois aux siens) à la pureté et à la générosité de ses intentions. (La prédication la plus efficace : l'exemple ; l'exemple de Davel commence à porter ses fruits.) Courage qui lui vaudra d'être destitué peu après sous un futile prétexte.

Dans le silence apeuré et servile de tout un peuple, la voix d'un *homme* retentit : notre honte rétrospective en est quelque peu soulagée. C'est pourquoi il faut placer ici le nom du pasteur de Saussure (et celui du doyen Bergier qui, le lendemain, à la cathédrale, fera, avec plus de prudence, ce que son collègue avait fait à Vidy).

Suivre l'exemple de quelqu'un, le meilleur témoignage d'admiration et de

respect. On pourra extraire du discours du pasteur de Saussure bien des traits intéressants. Noter surtout cette contradiction, profonde et féconde : condamné justement par ses juges, Davel obtiendra grâce aux yeux de Dieu. Mais si Dieu l'absout, comment les hommes l'auraient-ils condamné *justement* ? Ainsi, de Saussure posait devant la conscience du peuple vaudois un problème troublant, qui l'a sourdement travaillée pendant les années lourdes et lentes qui séparent 1723 de 1798. Ce problème, le peuple vaudois a fini par le résoudre dans le sens suggéré par de Saussure.

7. **Un héros.** Quand la tête de Davel eut roulé sur l'échafaud, un étranger prononça, dans le lourd silence, le mot qui aurait dû jaillir de toutes les bouches : « Cet homme est mort en véritable héros ! »

Qu'est-ce qu'un héros ? En quoi Davel est-il un héros ? Voilà le thème de bien intéressants entretiens avec les élèves de tout âge.

L'héroïsme, « la perfection dernière de la vraie virilité ». Carlyle (Lettres).

Elargir la conception du héros : pas seulement sur les champs de bataille ; vivre pour Dieu (ou pour un haut idéal) est aussi héroïque que de mourir pour Lui. Montrer qu'il y a des héros de bien des types différents : héros du travail, de l'intelligence, du dévouement ; héros éloquents, comme Lamartine au Champ-de-Mars ; ou muets, comme le vieillard du *Gué* (Sully Prudhomme). On trouvera dépeints dans *Les Héros* de Carlyle quelques-uns de ces types, si divers, de héros.

Pour en revenir à Davel, parmi les très nombreuses définitions du héros, celle qui me paraît le mieux résumer la vie et l'œuvre du héros vaudois est celle de Barrès : « Un homme plein de sa terre et de sa race, qui, par sa libre volonté, au prix de joyeux sacrifices, se range dans sa prédestination. » (Au service de l'Allemagne. Conclusion.)

8. **Conclusions.** Davel a un monument dans tous les lieux qui évoquent particulièrement son souvenir. C'est dans la conscience de son peuple que doit s'élever le monument qui commémorera le second centenaire de sa mort. Étudier sa vie, méditer son exemple, se pénétrer de sa pensée, s'enflammer à la flamme de dévouement qui transfigurait son visage quand il s'écriait : « C'est ici le plus beau jour de ma vie ! »

Un peuple entier de Davel : ce serait trop demander. Au moins un peuple qui honore et serve l'idéal pour lequel Davel a, joyeusement, donné sa vie. Soit :

a) Le vrai courage, qui est le courage moral (le courage physique, que Davel a d'ailleurs eu non moins que l'autre, rentre dans la catégorie des choses « indifférentes », puisqu'il peut être employé à asservir aussi bien qu'à servir).

« Le courage... c'est l'acte rectiligne, l'instant où enfin l'on réalise ce qu'on tendait à être... » (Emerson, *Société et Solitude*, p. 251.)

Savoir être tout seul, fort de l'approbation de sa seule conscience.

« Celui qui veut être un homme doit être un *non-conformiste*. » (Emerson : *Sept essais*, p. 6.) « Le courage sous sa forme sublime : le dévouement. L'histoire spirituelle de l'humanité démontre que le dévouement n'est jamais vain.

« Dieu n'échoue jamais. » (E. Browning, *Aurora Leigh*, VIII, p. 344.)

On peut railler les Davel : ceux qui les raillent, quelles traces ont-ils laissées ? Au lieu que du sang de Davel est né un peuple (avant lui, un agrégat sans consistance). Ce qu'il y a de meilleur dans l'âme vaudoise, c'est le sacrifice de Davel qui l'y a fait éclore.

b) La vraie liberté, qui est la liberté intérieure. Les stoïciens (et Davel) ont montré qu'on peut être libre, moralement, sous un tyran. Sous un régime constitutionnel, il est seulement plus aisé de l'être. « Le suffrage universel n'est pas un dogme, c'est un outil. » (Amiel, *Journal intime*, 16 février 1874.)

La dignité, une noble fierté, accompagnée d'une profonde satisfaction intérieure, qui s'épanouit dans l'âme de l'homme libre.

Mais la liberté ne se réalise que dans l'obéissance (à sa conscience, à un idéal, à Dieu). Pour que la liberté soit, en l'homme et dans la société, un principe de vie et non de dissolution, elle doit n'être que la contre-partie (comme l'envers et l'avvers d'une médaille) d'une foi.

Cf. Amiel (*Journ. int.*, 3 mars 1879) : « Le droit sans le devoir est un compas à une seule branche. »

Cf. Nietzsche (*Zarathoustra*, trad. franç., p. 288) : « Celui qui ne peut pas se commander à soi-même doit obéir. »

Cf. Epictète (*Entretiens*, IV, I, p. 31) : « Voici la seule route qui mène à la liberté, voici le seul affranchissement de la servitude : ... le pouvoir de dire de tout son cœur :

« Conduis-moi, ô Zeus, et toi, destinée,
Où vous m'avez assigné ma place... »

Terminer par la pensée gravée sur le socle du monument de Vinet, à Lausanne : « Je veux l'homme maître de lui-même, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous. »

Davel a été cet homme.

LOUIS MEYLAN.

POUR LE DEUXIÈME CENTENAIRE DE DAVEL ¹

A. Une page de calligraphie.

DAVEL, HÉROS VAUDOIS

1670 — 1723.

Paroles de Davel :

A l'officier chargé de son arrestation : « Je vois bien que je serai la victime de cette affaire ; mais n'importe ! il en reviendra quelque avantage à ma patrie. »

A l'un de ses bourreaux : « Ceci est douloureux assurément, mais je suis persuadé que vous souffrez autant que moi. »

En montant sur l'échafaud : « C'est ici la plus excellente et la plus glorieuse journée de ma vie ! »

Un témoignage : Son œuvre ne fut point inutile et son sang fut une première semence de liberté, son cri un premier appel à la liberté vaudoise.

(Vulliet et Rochat.)

¹ Tiré du concours N° 3 ; voir plus haut, p. 86.

B. Calcul oral ou écrit.

Quelques-unes des questions qui suivent peuvent être résolues par écrit (cours moyen) et mentalement (cours supérieur) dans le même temps.

Combien d'années (de mois) se sont écoulés depuis la mort de Davel (en 1723) ? (*Rép.* : 200 ans ; 2400 mois). Depuis sa naissance (en 1670) ? (*Rép.* : 253 ans). Combien a-t-il vécu d'années (de mois) ? (*Rép.* : 53 ans ; 636 mois, approximativement). Dans quel siècle est-il né ? (XVII^e) ; décédé ? (XVIII^e).

En quelle année a-t-on pu célébrer le premier centenaire de la mort de Davel ? (*Rép.* : 1823). En quelle année pourra-t-on fêter le 300^e anniversaire de sa naissance ? (*Rép.* : 1970), le 500^e ? (*Rép.* : 2170). Idem, pour sa mort ? (*Rép.* : 2023 et 2223).

Combien d'années séparent l'exécution de Davel de l'expulsion des Bernois en 1798 (*Rép.* : 75 ans).

Davel entra à Lausanne à la tête de trois compagnies d'environ 170 hommes chacune ; combien avait-il de soldats sous ses ordres ? (Approximativement 510.)

Vidy étant situé à 2,8 km. de Lausanne, dites si Davel et ses gardes mirent plus de 1/2 heure pour se rendre au lieu du supplice, en admettant qu'ils aient fait 4 km. à l'heure ? (*Rép.* : oui ; 12 min. de plus.)

C. Composition française.

Au cours moyen.

I. Raconter la fête scolaire.

II. Faire lire puis raconter le texte suivant que les élèves reproduiront en répondant aux dix questions (à écrire au tableau noir ou à dicter) que nous donnons ci-après :

Ce que Davel a fait pour sa patrie.

Le major Davel était notaire à Cully. A cette époque, les Vaudois n'étaient pas libres. Les baillis bernois les maltrahent. Courageux et bon patriote, Davel essaya de délivrer son peuple qui souffrait beaucoup.

En 1723, il rassembla les trois compagnies de soldats qu'il commandait et marcha sur Lausanne. Dans cette ville, il fit connaître son projet aux magistrats. Ceux-ci, tout dévoués aux Bernois, firent arrêter Davel qu'on chargea de fers.

Les juges, croyant que Davel avait des complices, lui firent donner la torture. Ensuite, le tribunal le condamna à mort. Le héros fut heureux de donner sa vie pour son pays.

Questions.

1. Que faisait Davel avant sa tentative ? 2. Qui maltraitait le peuple vaudois ? 3. Que voulut faire Davel ? 4. Où rassembla-t-il sa troupe et où alla-t-il ? 5. A qui fit-il connaître son projet ? 6. Qui fit arrêter Davel ? 7. Pourquoi ? 8. Pourquoi les juges firent-ils torturer le prisonnier ? 9. A quoi Davel fut-il condamné ? 10. Regretta-t-il sa tentative ?

Degré supérieur.

I. Faire le portrait moral de Davel, d'après la lecture donnée plus loin sous ce titre.

Plan : Son caractère (bonté, douceur, compassion) ; ses habitudes (prières,

sobriété, visites aux malheureux) ; son besoin de justice ; son détachement des biens terrestres.

II. La tentative de Davel.

Plan. 1^o Ses causes ; 2^o son but ; 3^o moyen employé ; 4^o pourquoi elle échoua ; 5^o ses résultats pour Davel, pour le Pays de Vaud.

D. Lecture, dictée ou récitation.

La misère du paysan vaudois décrite par Davel sur l'échafaud.

La misère du pays, causée par les procès, a réduit les paysans à une très grande indigence. Ils ont été obligés de s'endetter, et leurs créanciers, sans aucune compassion, leur ôtent jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie. D'abord après la moisson, ils se voient dépouillés du fruit de leur travail, et, après s'être consumés pendant plusieurs mois à labourer et à ensemençer leurs terres, on leur enlève dans la grange les gerbes de blé qu'ils ont recueillies. Souvent même, on ne les y laisse pas entrer, mais on va les prendre sur leurs propres champs. On se saisit de leurs fourrages. On attend même qu'ils soient dans leur lit pour aller faire des ouvertures forcées dans leurs maisons et prendre jusqu'à leurs habits, leurs draps et couvertures de lit. C'est de quoi j'ai vu des exemples.

A peine souffre-t-on qu'il reste aux paysans un morceau à manger dans l'amertume de leur âme. Ils n'ont pas un moment de joie ni de repos, et ne font pas un bon repas dans tout le cours de l'année, pendant que les auteurs de leurs misères vivent dans l'opulence, se divertissent à leurs dépens et font des festins somptueux. Ces pauvres misérables n'ont que le baptême pour marquer leur christianisme ; on les traite en tout autre chose comme des bêtes et des animaux sans raison.

(*Histoire populaire du Pays de Vaud*, par Auguste Vulliet et Alexandre Rochat, page 267.)

Triste situation du peuple vaudois.

Le Pays de Vaud était devenu la grasse métairie que des étrangers épuisaient pour entasser de l'or dans leurs coffres ; et les Vaudois se voyaient partagés en deux lots, comme des esclaves au marché, au profit de ces villes libres : Berne et Fribourg !

Un peuple, ça ! Non, une valetaille, payant la dîme de son blé, de son vin généreux à un maître dont la main était lourde, la langue rude et d'accent étranger ; un troupeau affamé et tondu jusqu'à la chair saignante. Dans le pays, toutes les fonctions publiques étaient mises à l'encan ; les magistrats se vendaient ; les juges se vendaient ; une religion toute en formules au lieu de soulager les âmes les accablait au profit du maître.

Cette population de 100 000 âmes, je veux dire 100 000 dos courbés, n'avait même pas la tranquillité des brutes, qui se pressent d'une allure uniforme sous le bâton du gardien. Le gouvernement se plaisait à semer la zizanie au milieu de ses sujets, préférant les voir se déchirer les uns les autres plutôt que de s'entendre. Dans ce pays épuisé prospérait la chicane. Mais la justice,

prostituée aux puissants, était trop coûteuse pour les pauvres : ils se la rendaient violemment eux-mêmes. Un voyageur compta, sur les bords du Léman, plus de vingt gibets où se balançaient des cadavres de criminels, tous gens du pays.

(D'après *Le Testament de ma jeunesse*, de Samuel Cornut, pages 81-83.)

Les grosses sommes encaissées comme impôts par Berne n'étaient aucunement employées au bien-être du pays. Pas de routes, les édifices publics négligés, le commerce entravé, le trafic des vins qui, à cette époque déjà, constituait une des principales ressources du pays, devenu le monopole exclusif de la noblesse, telle était la situation économique du pays. Enfin, l'instruction publique absolument nulle, laissait croupir le peuple dans une ignorance dangereuse. En un mot, le Pays de Vaud semblait à l'agonie.

(*Histoire populaire du Pays de Vaud*, par Vulliet et Rochat, p. 268.)

Les baillis bernois.

Le peuple était directement en rapport avec un fonctionnaire redouté, le « très noble et très magnifique seigneur baillif », nommé pour six ans par le Conseil des Deux-Cents et choisi parmi les Bernois. Le bailli, tout à la fois préfet, receveur, président du tribunal, juge de paix et officier de police, possédait une influence considérable. N'ayant de comptes à rendre qu'à Berne, il abusait souvent de son autorité.

La situation des baillis faisait contraste avec celle du peuple sucé dans ses terres et dans ses biens. Bien payés, ils vivaient comme des princes aux dépens du Pays de Vaud. « Les seuls honoraires des baillis, écrit Monod, dans un espace aussi resserré — vingt lieues de long sur dix en largeur — nous coûtent annuellement 240 000 livres. »

Les baillis siégeaient dans les châteaux du pays. Ils avaient une cour et gouvernaient despotiquement leurs sujets qui, « renfermés dans un cercle étroit et privés de ce qui nourrit les aspirations généreuses¹ », étaient tombés dans la langueur.

E. Dessin.

Degré moyen.

Enluminure (motif : une palme) d'une carte-souvenir portant ces mots :

A Vidy, près de Lausanne, le 24 avril 1723, Davel a donné sa vie pour son pays. Souvenir du 24 avril 1923.

Cette carte-souvenir (une feuille de papier à dessin ordinaire, peut-être) que chaque écolier sera invité à épingle dans sa chambrette, servira de « Rappelle-toi. »

Degré supérieur.

Dessiner le monument de Davel, à Vidy, soit d'après nature, soit d'après la reproduction qu'en donne le *Manuel d'Histoire suisse*, degré supérieur, par W. Rosier, page 140, ou, mieux encore, un site que Davel ait eu sous les yeux : le lac et les montagnes vues de Vidy, une partie du chemin de Lausanne à Vidy, ou de Cully à Lausanne, etc.

¹ Louis Vulliemin.

F. Course scolaire.

Les souvenirs évoqués en un lieu historique font vibrer dans l'âme de l'enfant une corde sensible qui rend le sentiment plus ardent, l'émotion plus vive et, croyons-nous, la mémoire plus fidèle.

Dans la leçon d'histoire, on a si rarement la possibilité de faire voir à l'enfant le cadre dans lequel les événements se sont déroulés qu'il nous paraîtrait déplorable de négliger la superbe occasion qui nous est offerte. Pour une fois, nous avons du matériel intuitif !

Nous préconisons donc le choix de Morrens, Cully ou Lausanne comme but de course scolaire, cette année. Au chef-lieu, si le temps fait défaut pour aller jusqu'à Vidy couvrir de fleurs champêtres le monument de Davel (acte émouvant qu'aucun élève n'oublierait et dont la signification ne lui échapperait pas), on visitera la Palud (lieu de l'arrestation), le Château (prison de l'illustre condamné), le monument élevé tout près, et, au musée, le *Davel* de Gleyre.

JULES LAURENT.

DIVERS

Jaurès éducateur. — Tel était le titre de la conférence éloquente et solide que M. E. Duvillard, notre sympathique Président romand, a donnée, le 12 mars, à la Maison du Peuple de Lausanne. M. Duvillard a réussi à éliminer de son exposé toute préoccupation politique et à ne considérer en Jaurès que l'éducateur. Cette face peu connue de la pensée et de l'action du grand tribun français est extrêmement attachante. Peu d'hommes ont compris, comme lui, la grandeur et la difficulté de la tâche de l'instituteur, et personne n'a trouvé pour encourager et soutenir celui-ci des paroles plus sincères et plus belles. Jaurès avait d'autre part sur l'éducation des idées nettes et clairvoyantes et il les a exprimées en formules admirables. Nous espérons vivement que notre ami voudra bien nous donner un article sur ce sujet aussi captivant que généralement ignoré.

Alb. C.

L'Ecole de l'Odenwald. — La souscription au livre de Mlle Huguenin sur *L'Ecole de l'Odenwald* est close. L'ouvrage sous presse sera en vente dès avril à l'administration de « Pour l'Ere Nouvelle », Pépissierie 18, Genève.

Concours de composition de la « Semaine Suisse ». — Le Secrétariat ne pourra pas faire parvenir les primes aux élèves avant la fin de l'année scolaire. Il les expédiera au corps enseignant en le priant de bien vouloir ne pas oublier les élèves qui, entre temps, auront quitté l'école.

Exposition. — A l'Ecole normale de Lausanne s'est ouverte lundi dernier l'exposition annuelle, toujours intéressante, des dessins et travaux manuels exécutés par les élèves de cette école. Elle se fermera le 31 mars.

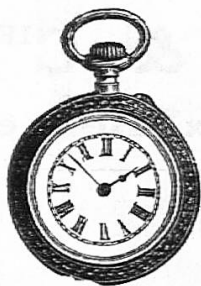
LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

LA LANGUE FRANÇAISE

Enseignement Primaire.

- BALLET (M^{me} J.). **Mon livre rouge**. In-4^o cartonné Fr. 2.50
Mon livre bleu, In-4^o cartonné Fr. 2.50
Mon livre vert, In-4^o cartonné Fr. 2.50
- CH. VIGNIER avec la collaboration de U. BRIOD, L. JAYET et H. SENSINE.
Cours de langue française, grammaire, vocabulaire, composition,
 1^{er} livre. In-16 cartonné Fr. 2.50
 A l'usage du degré moyen des écoles primaires de la Suisse Romande.
- H. SENSINE avec la collaboration de U. BRIOD, L. JAYET et CH. VIGNIER.
Cours de langue française, grammaire, vocabulaire, composition,
 2^{me} livre. In-16 cartonné. Fr. 2.50
 A l'usage du degré supérieur des écoles primaires de la Suisse Romande.
- L. JAYET et U. BRIOD. **Instructions concernant l'emploi du cours
 de langue française** en usage dans les écoles primaires de la Suisse
 Romande. In-16 Fr. 0.80
- H. DUCHOSAL. **Exercices de lecture expliquée**, à l'usage du degré supérieur
 des écoles primaires. In-16 cartonné Fr. 1.80
- L. DUPRAZ et E. BONJOUR. **Livre de lecture**, à l'usage du degré supérieur des
 écoles primaires. In-12 cartonné Fr. 3.50
Anthologie scolaire, avec la collaboration de H. MERCIER. In-16 relié
 toile souple. Fr. 3.60
- F.-M. GRAND, E. WEBER, U. BRIOD. **Mon premier livre**, Grand in-12
 cartonné Fr. 3.—
 Collection de 6 tableaux tirés de *Mon premier livre*, collé sur 3 cartons de
 60 × 90 cm. Fr. 7.50
- F.-M. GRAND et U. BRIOD, **Mon second livre**. Grand in-16 cartonné. Fr. 3.—
- F.-L. PASCHE. **Vocabulaire français orthographique et grammatical**.
 Nouvelle édition. In-8^o Fr. 1.50
- Les Premiers Pas**. Lecture graduée et illustrée par quelques amis de
 l'enfance.
 Premier Recueil. In-16 cartonné Fr. 1.80
 Deuxième Recueil. In-16 cartonné Fr. 2.50
- VIGNIER et SAVARY. **Recueil de Dictées**. Grammaire, vocabulaire, élocution,
 rédaction, lecture expliquée. In-16 cartonné Fr. 4.50



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRERIE

Réparations soignées. Régulateurs, réveils Prix modérés,
ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

ÉCOLE SUISSE DE DOMODOSSOLA

Le poste d'instituteur de l'École suisse de Domodossola est à repourvoir pour le 1er mai prochain (six classes, quinze élèves, programme primaire vaudois). Conditions d'engagement analogues à celles du canton de Vaud. S'adresser au Comité de l'École suisse de Domodossola, jusqu'au 31 mars 23

Attention !

Occasion !

— — Jusqu'à épuisement du stock — —

MICROSCOPES

Optique et exécution de premier ordre, chacun avec agrandissement de 40, 90 et 140 fois, avec vis micrométrique, complet en étui, au prix exceptionnel de fr. 28. — S'adresser à 24

- Case postale 11, Bahnhof, Zurich. -



Pour tout ce qui concerne l'administration des annonces de l'Éducateur et Bulletin Corporatif, s'adresser à

PUBLICITAS S. A.





L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

W ROSIER, Genève.

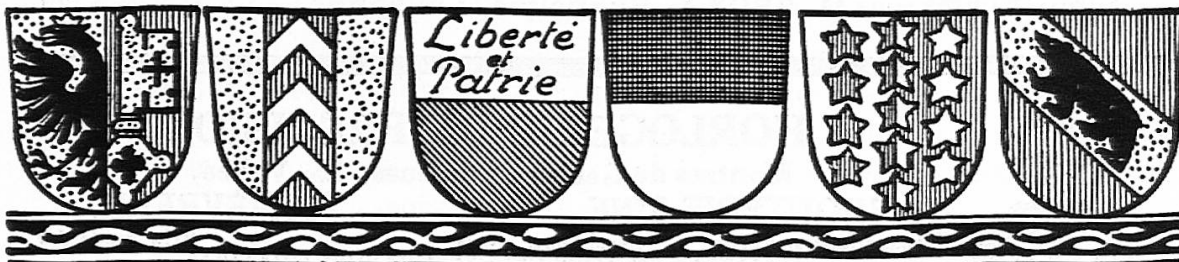
H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE

1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux 11125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

“Chante Jeunesse!”

La Maison Fœtisch, à Lausanne, vient d'éditer, avec accompagnements de piano de G. Doret, dans deux superbes albums, cent morceaux du recueil de chants des écoles primaires qui vient de sortir de presse.

Nous recommandons ces deux albums au personnel enseignant.

Le prix de chacun d'eux est de fr. 4.50 en librairie; en s'inscrivant au Département de l'Instruction publique, 1^{er} Service, le personnel enseignant primaire et secondaire pourra les obtenir pour le prix de **fr. 3.—**

Département de l'Instruction publique
Enseignement primaire.

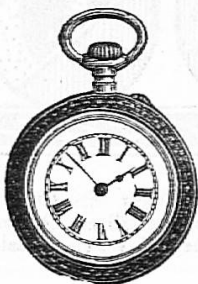
ECOLE SUISSE DE DOMODOSSOLA

Le poste d'instituteur de l'Ecole suisse de Domodossola est à repourvoir pour le 1^{er} mai prochain (six classes, quinze élèves, programme primaire vaudois). Conditions d'engagement analogues à celles du canton de Vaud. S'adresser au Comité de l'Ecole suisse de Domodossola, jusqu'au 31 mars 23

Instituteur secondaire

(branches principales allemand et histoire), possédant diplôme de Zurich, 29 ans. protestant, cherche place dans un institut où il aurait l'occasion de se perfectionner en français.

Adresser offres sous **G. 2903 L. Publicitas, Lausanne.** 29



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRERIE

Réparations soignées. Régulateurs, réveils Prix modérés
ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.
10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.